# DIPAMETAL PRIMAIRE reca

## Primaire antirouille à séchage rapide











#### **Définition**

Primaire antirouille polyvalent pour métaux ferreux, de haute performance, à séchage rapide.

#### **Destination**

DIPAMETAL PRIMAIRE est une peinture pour l'intérieur et pour l'extérieur.

Ce produit s'utilise sur les surfaces métalliques en atmosphères urbaine, marine et agressive. Les supports adéquats sont le fer et les métaux ferreux, après une préparation soignée.

## **Propriétés**

- Excellent pouvoir antirouille.
- Excellente résistance à la corrosion.
- Film dur et adhérent.
- Peut être recouvert par des finitions à solvants agressifs sans risque de détrempe.
- Séchage rapide.

#### Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

#### **Préparation**

- La calamine et la rouille seront éliminées avec un décapage par projection d'abrasif au degré DS 2,5.
- Pour les petites surfaces, la rouille et la calamine pourront être éliminées par martelage, piquage, brossage à la brosse métallique.
- En entretien, laver l'ancien revêtement et éliminer les parties non adhérentes.

#### **Application**

- Bien mélanger avant application.
- Appliquer, en général, 1 couche ou 2 couches de 40 microns secs chacune.
- DIPAMETAL PRIMAIRE devra être recouvert ensuite par une peinture de finition.

#### Brosse et rouleau

■ Sans dilution.

#### Airless

■ Diluer de 5 à 7 %.

#### **Pistolet**

- Diluer à 7 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

#### Diluant

308 ou 310 (pour un séchage plus rapide).

## Caractéristiques techniques

#### Aspect du film

Mat.

#### Brillant spéculaire

Inférieur à 10 sous 60°.

#### **Teintes**

Rouge brun, gris 7040, noir et blanc.

#### Conditionnement

2,5 litres et 15 litres.

#### Liant

Résine glycérophtalique.

#### Densité

1,54 kg/dm<sup>3</sup>.

#### Séchage

(à 20°C, H.R.: 65 %)

■ Hors poussières : 10 minutes.

Sec: 20 minutes.

Recouvrable: 4 heures.

#### Extrait sec

En poids : 74 %. En volume : 54 %.

#### Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

#### Rendement

6 à 7 m²/kg ou 9 à 11 m²/l pour une épaisseur sèche de 40 microns.

## Caractéristiques règlementaires

#### Classification

#### **AFNOR**

NF T 36-005 - Famille I classe 4a

#### **Assurance**

**DIPAMETAL PRIMAIRE** est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



"information sur le niveau d'émission de substances valatiles dans l'ai intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

## Hygiène et sécurité

Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. En cas d'ingestion : appeler immédiatement un Centre Anti-Poison ou un médecin. Ne pas faire vomir. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et au savon/se doucher. En cas d'inhalation : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer à rincer.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

### **Règlementation COV**

Conforme à la directive COV 2004/42/CE: Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i): 500 g/l. Ce produit contient moins de 500 g/l de COV.

#### **Déchets**

Eviter le rejet dans l'environnement.

Eliminer le contenu/récipient comme des déchets spéciaux conformément aux règlementations locales et nationales

**CED**: 080111\*/150110\*.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.



peintures

RECA S.A.S. 94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE Tél.: +33 (0)5 61 50 55 50 www.reca.tm.fr contact@reca.tm.fr